

Première ligne, association genevoise de réduction des risques liés aux drogues cherche

1 coordinateur-trice à 80 %

de formation en travail social, en soins infirmiers
ou jugée équivalente

pour la gestion du Quai 9

- a) le cadre du travail: la réduction des risques liés à la consommation des drogues
au sein de Première ligne**
- b) le poste de coordinateur-trice**
- c) les délais et conditions**

**a) le cadre du travail: la réduction des risques liée à la consommation des drogues au sein de
Première ligne**

Première ligne a repris en octobre 2004 les actions de prévention auprès des personnes usagères de drogues menée dans le cadre du secteur réduction des risques liés aux drogues du Groupe sida Genève depuis 1991.

Première ligne comprend une équipe de travail de près de quarante-cinq collaborateurs-trices et gère trois dispositifs : le Quai 9, espace d'accueil et d'injection, Nuit blanche? action de réduction des risques liés à la consommation de drogues en milieu festif et de manière récréative et le Pôle qui vise l'insertion socio professionnelle des personnes usagères de drogues.

Les objectifs généraux de la réduction des risques liés à la consommation des drogues sont de favoriser le maintien du lien social et de lutter contre l'exclusion des usagers de drogues, de favoriser la prévention de maladies transmissibles comme le VIH/sida ou les hépatites, de contribuer au maintien d'un état de santé global satisfaisant en réduisant les risques liés à la consommation de drogues (overdoses, infections...) et de favoriser les démarches vers les institutions actives dans le traitement et les soins. Les objectifs visent aussi l'amélioration globale de la situation socio sanitaire des personnes qui font un usage plutôt problématique de produits psychotropes.

Le **Quai 9** est un espace d'accueil et de consommation pour les personnes usagères de drogues majeures créé à fin 2001, ouvert 7 jours sur 7, de 11h à 19h. Il poursuit des objectifs de réduction des risques liés à la consommation de drogues légales et illégales, en mettant notamment à disposition des prestations d'accueil et de socialisation, un espace sécurisé pour consommer par injection, inhalation ou par sniff ainsi que des soins de santé primaire. Il comptabilise plus de cent cinquante passages par jour, durant les huit heures d'ouverture.

b) le poste de coordinateur-trice

Les tâches sont notamment :

1) la coordination du Quai 9

- veiller, en collaboration avec l'équipe, à ce que l'organisation et le fonctionnement quotidiens de la structure répondent aux besoins des usagers,
- garantir les objectifs et le mandat de l'association,
- s'assurer que le cadre de travail (planification du travail d'équipe, horaires d'ouverture, prestations spécifiques) permette un fonctionnement optimal de l'équipe,
- vérifier de manière permanente que le cadre d'intervention garde toute sa pertinence,
- organiser et stimuler la pratique réflexive,
- développer le travail thématique et le cadre déontologique,
- préparer les séances d'équipe, les animer ainsi que diffuser toute information pertinente.

2) la gestion d'équipe

- faire office de référence pour l'équipe dans l'accomplissement des tâches quotidiennes,
- mener le suivi individuel de chaque collaborateur-trice engagé-e pour le Quai 9 et se mettre à disposition pour un accompagnement plus personnalisé des collaborateurs-trices en cas de questionnement ou de difficulté dans le vécu quotidien,
- participer à la résolution de difficultés éventuelles concernant le fonctionnement de cette structure, (problèmes d'équipe, conflits, etc),
- participer à l'engagement de nouveaux-elles collaborateurs-trices et organiser la formation initiale,
- organiser la formation continue, individuelle et collective, ainsi que les supervisions,
- être à l'écoute des besoins et propositions énoncés par les collaborateurs,

3) le suivi de dossiers institutionnels

- développer des relations avec les partenaires et professionnels intervenant dans le même champ d'activités,
- accueillir des personnes en visite pour le Quai 9 : stagiaire, étudiants, etc,
- participer à des groupes de travail thématiques, réunions de réseaux, etc.

4) le travail de terrain

Dans le respect de la confidentialité et en accord avec la philosophie de *Première ligne*, l'employé-e participe, comme les autres collaborateurs-trices socio-sanitaires, aux tâches suivantes :

- accueillir les personnes fréquentant la structure Quai 9,
- mettre à disposition du matériel d'injection, des préservatifs et de la documentation,
- conduire des entretiens à la demande, effectuer les relais socio-médicaux nécessaires,
- dispenser informations, messages de prévention des risques liés au sida, aux hépatites et à l'utilisation de psychotropes,
- prodiguer des soins de première nécessité,
- pratiquer des réanimations cardio-respiratoires et appeler les secours,
- tenir des statistiques, mener les enquêtes et évaluer le travail,
- veiller au respect des règles de fonctionnement,
- gérer les problèmes rencontrés avec le voisinage immédiat.

c) Les délais et conditions

La personne engagée devra répondre aux exigences suivantes :

- **Expérience dans la gestion d'équipe indispensable,**
- Diplôme en soins infirmiers ou en travail social ou formation jugée équivalente,
- Capacité à fédérer et mener une équipe dans une pratique réflexive stimulante,
- Facilité de contact, capacité d'initiative et d'adaptation,
- Motivation à travailler dans un contexte de réduction des risques liés à l'usage de drogues,
- Expérience dans les problématiques drogues, sida, exclusion sociale et publics précarisés est une plus-value.

Engagement prévu : 1^{er} janvier 2019 ou à convenir

Lieu de travail : Genève

Merci de nous faire parvenir votre candidature **avec lettre de motivation**, curriculum vitae et certificats de travail **d'ici au vendredi 31 octobre 2018** auprès de Première ligne, Direction, 6 rue de la Pépinière – 1201 Genève.

Merci de noter que l'étude des dossiers ne commencera qu'à début novembre 2018, aucun accusé de réception ne sera donné avant.